

par un gouvernement conservateur, n'aurait suffi à calmer les soupçons et la rumeur publique. Le fait que des auteurs comme Chapman Pincher, spécialisés dans le genre de plus en plus populaire du roman d'espionnage international, aient souvent cité le nom de Norman dans leurs livres n'a pas aidé non plus. Ce sont souvent des auteurs canadiens qui ont inspiré de telles citations, dont notamment James Barros (voir annexe A).

Pratiquement toute l'histoire de Norman, pour autant qu'elle soit connue du gouvernement, a été mise à la disposition des universitaires depuis que la Loi sur l'accès à l'information a été votée en 1983. Après avoir été élagués de quelques pages et de quelques noms afin de protéger les sources et la réputation des personnes vivantes, le dossier des Affaires extérieures et un autre, composé de documents appartenant à la GRC, ont été livrés aux médias, à plusieurs universitaires et à Mme Herbert Norman. J'ai consulté les versions complètes et élaguées et je puis attester que rien, parmi les passages supprimés, n'entraîne contradiction avec les positions défendues par le gouvernement, ni avec les comptes rendus sérieux de Bowen et Taylor. Barros aussi a eu accès à ces dossiers, mais étant donné qu'il était fermement convaincu au départ de la culpabilité de Norman et certain, par surcroît, de la duplicité des bureaucrates, aucun fait nouveau n'aurait pu le faire changer d'idée.

Comment puis-je être certain que l'on m'a montré tous les dossiers, sans omission, conformément aux directives des deux ministres les plus directement concernés par cette affaire? J'ai consulté les huit volumes qui composent le dossier de Norman aux Affaires extérieures et les quelque soixante fichiers contenant ses rapports de l'étranger - tout ce que j'avais demandé à voir. Le Service canadien du renseignement de sécurité m'a ouvert tous les fichiers pertinents et la Défense nationale m'a laissé consulter les documents se rapportant au travail de Norman pendant la guerre. Je ne puis affirmer avec certitude que j'ai consulté jusqu'au dernier feuillet tous les documents pertinents, mais je suis porté à le croire. Je suis tout à fait sûr qu'il n'y avait pas de blancs importants, ni de révélation fracassante enfouie dans un fichier caché : ce que j'ai vu était beaucoup trop cohérent et montrait trop de chevauchements et de renvois pour qu'il me soit permis d'en douter. Plus rassurantes encore, à cet égard, sont les fréquentes révisions dont font l'objet les pièces principales du dossier et les discussions internes qui portent sur la constitution de la preuve. Trop de fonctionnaires ont travaillé et travaillent encore à cette affaire pour qu'une conspiration ait pu être mise sur pied et étalée sur plusieurs décennies à seule fin de dissimuler une preuve fondamentale - et dans quel but? Les gouvernements successifs formés par l'un ou l'autre des deux grands partis ont formulé des déclarations qui, bien que de portée limitée, ne se sont jamais démenties et sont demeurées vraies depuis Pearson. L'un des premiers gestes de